

«La Suisse nie le traumatisme vécu par les Bosniaques»

MICHAËL RODRIGUEZ, Date: Mercredi, 13 juillet @ 00:00:00

Sujet Suisse

SREBRENICA - De retour de Bosnie, neuf conseillères nationales jugent les renvois de Bosniaques «extrêmement risqués».

Dix ans après le génocide perpétré à Srebrenica, la situation en Bosnie reste catastrophique. C'est le constat formulé par neuf conseillères nationales, au retour d'un voyage à Sarajevo, Tuzla et Srebrenica. Les parlementaires fédérales, toutes de gauche à l'exception de la démocrate-chrétienne Chiara Simoneschi, jugent que «le renvoi de Suisse par contrainte de requérants bosniaques est extrêmement risqué.» Elles s'étaient rendues sur place à la suite de la proposition de Micheline Calmy-Rey de «marrainer» des organisations non gouvernementales actives dans le soutien aux femmes traumatisées. Un rapport sur la situation en Bosnie a d'ores et déjà atterri sur le bureau de la conseillère fédérale socialiste.

Pour les neuf conseillères nationales, la Bosnie ne s'est pas relevée, loin s'en faut, de la guerre civile qui l'a ravagée durant la première moitié des années 1990. Hier, à Lausanne, où une commémoration du génocide avait lieu en fin de journée, les parlementaires vaudoises Anne-Catherine Ménétrety-Savary (Verts), Marianne Huguenin (POP) et Marlyse Dormond (PS) ont détaillé une série de constats alarmants. L'économie du pays –le plus pauvre de la région après l'Albanie– est quasi paralysée, avec un taux de chômage avoisinant 40% et jusqu'à 80% dans la région de Srebrenica. Plusieurs camps internes abritent encore des réfugiés qui ne peuvent retourner dans leur région d'origine parce que les Bosniaques y sont minoritaires. Les structures sociales et hospitalières sont cruellement insuffisantes.

Les parlementaires constatent surtout que l'ombre des massacres de 1995 est omniprésente. «Il est insoutenable d'entendre les femmes racontant les hurlements des hommes qu'on égorgeait, témoigne Marianne Huguenin. Toute cette région, il faut le dire, suinte la mort.» La détresse psychique provoquée par les massacres –ce que l'on appelle aussi le stress post-traumatique– a pris l'ampleur d'un phénomène de santé publique, touchant 40% de la population. Le travail de deuil est d'autant plus difficile que la plupart des auteurs des massacres n'ont pas été déferés à la justice. «Il y a un village serbe en Bosnie où vivent une partie des responsables des massacres», relate Marlyse Dormond.

Dans ces circonstances, c'est «une aberration de dire que les accords de Dayton, en 1995, ont tout réglé», renchérit Marianne Huguenin. Depuis ce compromis signé par les belligérants serbes, bosniaques et croates, la Suisse n'accorde en principe plus l'asile aux ressortissants bosniaques, estimant qu'ils ne sont plus persécutés. La Bosnie est désormais inscrite sur la liste des pays sûrs, contre l'avis du Haut commissariat aux réfugiés (HCR). «Nous sommes faces à une négation, par la Suisse, des traumatismes psychiques», dénonce la conseillère nationale popiste. Pour les trois Vaudoises, cette négation revient à infliger un deuxième traumatisme aux rescapés du génocide.

Sur les programmes d'aide au retour, le bilan n'est guère plus probant. «On s'achète une conscience à bon marché», résume Marlyse Dormond. Les moyens mis en oeuvre n'offriraient pas à leurs bénéficiaires de réelles perspectives d'avenir. Les trois parlementaires en veulent pour preuve leur visite chez un couple de retraités, rentrés au pays après plusieurs années à Yverdon-les-Bains. «Nous les avons trouvés dans un enfermement total, dans une sorte de friche», relate Anne-Catherine Ménétrety-Savary. Pas d'outils pour cultiver un bout de jardin, pas de bétail ou de basse-cour, pas d'équipement ménager. Ils disent qu'ils sont rentrés pour mourir.»

La petite délégation demande donc un meilleur suivi des rapatriés. Elle estime aussi qu'il faut accorder des visas aux candidats au retour pour qu'ils puissent évaluer la situation sur place. Dans tous les cas, l'hypothèse du rapatriement ne doit être étudiée que sur une base volontaire. «Les renvois forcés comme ceux qu'exécute ou projette la Suisse apparaissent particulièrement malvenus, voire barbares», tranche Anne-Catherine Ménétrety-Savary. |

Cet article provient de Le Courrier

<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :

<http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=39861>